

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1267

22 mai 2012

SOMMAIRE

Actia Concept	60816	International Company Services	60783
Allianz Infrastructure Luxembourg I SI- CAV-FIS	60814	Ivy Luxco I S.à r.l.	60784
Äre-Resto	60795	Kemisse S.à r.l.	60784
Asconia S.à r.l.	60783	Leya S.A.	60814
Audit Conseil Services Sàrl	60787	Lion/Heaven Lux 1 S.à r.l.	60803
Bami-House S.à r.l.	60816	Lopera S.A.	60788
BLUE LOTUS Spf S.A.	60786	Mekong Corporation S.à r.l.	60787
CAMCA Vie S.A.	60803	Mercurio Asset Management S.à r.l.	60785
Captiva 2 KQ GP S.à r.l.	60782	Mercurio Retail Holding S.à r.l.	60786
Captiva 2 KQ Holding S.à r.l.	60783	Mercurio Retail S.à r.l.	60786
Clearview One	60805	MezzVest Luxembourg II S. à r.l.	60787
EMC Asset Management	60804	MezzVest Luxembourg I S.à.r.l.	60786
Fidupar S.A.	60784	Monier Holdings GP S.A.	60789
Global Advantage Funds	60804	Norica Holding S.à r.l.	60789
GOLDEN ORCHID Spf S.A.	60804	OCM Luxembourg EPF III Tie Holdings S.à r.l.	60795
Hanau Luxembourg S.à r.l.	60805	Sensus Capital S.A. - SICAV-SIF	60770
Hanworth Holdings S.à r.l.	60813	Sky Greifswald S.à r.l.	60785
Helios Immo S.A.	60814	Sky Halle S.à r.l.	60787
Hera Ermac	60805	Sky II Acquisition C S.à r.l.	60788
Hera Ermac	60805	Sky Neubrandenburg S.à r.l.	60788
Herald Ludwigshafen S.à r.l.	60813	Sword Investments III S.à r.l.	60785
Herald Neunkirchen S.à r.l.	60813		

Sensus Capital S.A. - SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 167.954.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third of March.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Manuel Domingos Vicente, born on May 15, 1956, in Luanda, Angola, residing at Rua Commandante Nzagl, 69, Bairro Do Alvalde, Luanda, Angola;

here represented by Mr. Carlos José da Silva, residing at Condomínio Atlântico Sul, Alameda da Namíbia, 7, Talatona, Luanda-Sul, Angola, by virtue of one (1) proxy given on February 29, 2012.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company (*société anonyme*) qualifying as an investment company with variable share capital-specialized investment fund (*société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé*):

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Denomination. There exists a public limited liability company (*société anonyme*) qualifying as an investment company with variable share capital-specialized investment fund (*société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé*) under the name of "SENSUS CAPITAL S.A. - SICAV-SIF", which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company or the Fund), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the law of February 13, 2007 on specialized investment funds (the SIF Law) and the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles).

Art. 2. Corporate Purpose. The Company's subject matter is the investment of the funds contributed by its shareholders with the aim to spread risks and make its shareholders benefit from the result of their assets' management. In this respect, the Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or its affiliated companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Board of Directors (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

In the event that the Board of Directors (as defined below) determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have

no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital. The capital of the Company shall be represented by fully paid up shares of no nominal value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 10.

The share capital of the Company at incorporation shall be of forty-three thousand United States Dollars (USD 43.000,00) corresponding to at least thirty-one thousand Euro (EUR 31.000,00).

The minimum aggregate amount of capital of the Company and the paid up share premium is one million six hundred fifty thousand United States Dollars (USD 1.650.000,00) corresponding to at least one million two hundred fifty thousand Euro (EUR 1.250.000,00), and must be achieved within twelve months after the date on which the Company has been licensed as a specialised investment fund under Luxembourg law.

The shares of the Company shall be issued in registered form.

All issued shares of the Company shall be registered in the register of shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered shares held by him and the amount paid up on each fractional share.

The inscription of the shareholder's name in the register of shareholders evidences his right of ownership of such registered shares.

The Board of Directors and the shareholders will have the right to inspect the shareholders' register.

Art. 6. Transfer of the Shares. The shares are freely transferable amongst the shareholders. The shares may only be transferred inter vivos to third parties with the prior consent of shareholders representing seventy-five percent (75%) of the share capital of the Company and provided the contemplated transferee qualifies as a Well Informed Investor (as such term is construed in accordance with the SIF Law). The transfer of shares must be documented by a notary public or under private seal. Such transfer is only opposable to the Company if it has been properly notified in writing to the Company, along with the documentation evidencing such transfer.

The Company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

No shareholder shall be entitled to grant securities over the shares it holds in the Company, or otherwise assign such shares to a third party, without the prior consent of the Board of Directors.

Art. 7. Issuance of Shares.

7.1 – Issuance of Shares

New shares may be issued upon decision of the Board of Directors, and be offered in priority to the existing shareholders, in proportion to the number of Shares they own in the Company on the relevant date of issuance. New shares shall be issued at a price equivalent to the net asset value per Share, calculated based on the number of shares issued and the latest net asset value of the Company. However, if the Board of Directors determines that the net asset value per share has increased or decreased materially since the computation of the latest net asset value of the Company, the Board of Managers may change the issue price to a price based on the net asset value of such shares on the relevant issuance date. In such case, the issue price as determined by the Board of Directors shall be subject to supervision and approval by the Company's duly appointed réviseur d'entreprises agréé

Should the net asset value ever show a negative figure, the shares shall be issued for a consideration to be determined by the Board of Directors.

7.2 – Subscription Price

The issue price of the shares, as determined by the Board of Directors, shall be payable within the time limit as determined from time to time by the Board of Directors which shall not be later than fifteen (15) business days from the relevant issue date. The Board of Directors may delegate to any director, officer or other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new shares to be issued and to deliver them.

The Board of Directors may agree to issue shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, provided that such securities or other assets comply with its investment objectives and strategy and are in compliance with the conditions set forth by Luxembourg laws and regulations.

7.3 – Fraction of Shares

Shares may, if the Board of Directors so decides be issued in fractions up to two decimal places. Such fractional shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets on a pro rata basis.

Art. 8. Redemption of Shares. There will be no redemption at the option of the shareholders.

Art. 9. Restrictions on Ownership. The Shares issued by the Company are restricted to Well Informed Investors.

Art. 10. Calculation of Net Asset Value per Share. The Net Asset Value is calculated by the Central Administration under the responsibility of the Board of Directors, in the reference currency of the Company, on December 31 of each year and on each valuation date, determined by the Board of Directors on a quarterly basis. The Company shall be compelled to provide the Shareholders who request it with information regarding the net asset value at least every six (6) months.

The net asset value of the Company is equal to the difference between the value of its assets and the value of its liabilities.

The net asset value is calculated on the basis of the balance sheets of the Company and of its subsidiaries which shall be provided to the Central Administration along with any and all information required or useful for such purpose.

The Company's investments shall be valued as follows:

(1) Private equity investments will be valued according to the following principles:

In particular, investments in companies made within the 12 month period prior to the valuation date will be valued at cost unless the Board of Directors considers that there has been a material deterioration in the financial position of a company in which the Company has invested.

Where a significant and similar transaction has taken place and has established an arm's length price, this transaction may form the basis of valuation.

(2) The value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Board of Directors may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

(3) Any transferable security and any instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its fair market value estimated by the Board of Directors in good faith.

Where necessary, the fair value of an asset is determined by external advisors to be hired by the Board of Directors. For the avoidance of doubt, the valuation of the asset (or portfolio of assets) to be calculated by the service provider shall remain under the full responsibility of the Board of Directors.

The value of the liabilities shall include amongst others, the cost of buying and selling assets, bank charges, taxes, etc.

In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, every decision in calculating the net asset value taken by the Board of Directors or by any bank, company or other organisation which the Board of Directors may appoint for the purpose of calculating the net asset value, shall be final and binding on the Company and present, past or future shareholders.

Art. 11. Temporary suspension of calculation of net asset value per share. The Board of Directors may suspend the determination of the net asset value during:

- the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposals or accurate valuation of a substantial portion of the assets owned by the Company would be impracticable;
- any breakdown that occurs in the means of retrieving information normally employed in determining the price or value of any of the investments or current stock exchange or market price; or
- any period when any of the principal stock exchanges or markets, on which any substantial portion of the investment of the Company are quoted or dealt in, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended.

Title III. - Management

Art. 12. Board of Directors. The Company is managed by at least three (3) directors (hereinafter, the Board of Directors) divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Directors" and "Category B Directors" who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them. Regardless of their Category, the directors shall all have identical authority to exercise their powers as described below. The shareholders may increase the number of members of the Board of Directors, in accordance with applicable laws.

The directors need not be shareholders.

Art. 13. Powers of the Board of Directors. In dealing with third parties, and regardless of the category to which they belong, members of the Board of Directors shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

The Board of Directors has the power to determine the investment policies and strategies of the Company, based upon the principle of risk spreading, and the course of conduct of the management and business affairs of the Company, within the restrictions as shall be set forth by the Board of Directors in compliance with applicable laws and regulations.

Reference in these Articles to "investments" and "assets" shall mean, as appropriate, either investments made and assets held directly or investments made and assets held indirectly through the Company's subsidiaries.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Directors.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Director and one Category B Director.

The Board of Directors shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 14. Delegation. The Board of Directors may delegate the day-to-day management of the Company to one or several director(s) or agent(s) and shall determine the director's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Directors shall elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among directors present at the meeting. The chairman of a meeting has no casting vote in case of deadlock.

The Board of Directors may elect a secretary who need not be a director or a shareholder of the Company.

Art. 15. Meetings of the Board of Directors. The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) directors. The Board of Directors may validly debate without prior notice if all the directors are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Directors.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Directors.

A director of any category may be represented at the Board of Directors by another director of any category, and a director of any category may represent several directors of any category.

The Board of Directors may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Director and one Category B Director, and any decision taken by the Board of Directors shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Director and one Category B Director.

The Board of Directors shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any director at the place indicated in the convening notice.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors.

Art. 16. Litigation. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by the chairman or by a director delegated for this purpose.

Title IV. - Investment approach

The Board of Directors will conduct a rigorous due diligence approach to identify and minimize the risks in each investment opportunity and to determine value-enhancing strategies. Such due diligence will involve, as and when necessary, third party international legal advisors, especially to validate the security of legal issues.

The Board of Directors will seek investments that offer multiple exit opportunities, by managing the investment with a view to achieve the most likely exit plan and being able to consider and pursue a broad spectrum of exit possibilities, including single asset sales, portfolio sales, mergers and public market placements.

Title V. - General meeting of shareholders

Art. 17. Meetings of Shareholders. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Art. 18. Annual General Meeting. The annual general meeting of the shareholders shall be held on the 2nd Wednesday of the month of June at 2:00 p.m. at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 19. Other Meetings. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 20. Convocations. The shareholders' meeting shall meet upon notice by the Board of Directors.

They shall convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company so requests, provided they make a written request with a determined agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written request no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting mention the agenda of the meeting, and such notifications shall be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the relevant Luxembourg legislation).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary. The shareholders will appoint the scrutineer.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

Art. 21. Voting Rights. Each share is entitled to one vote.

Holders of several fractions of shares, the aggregate number of which represents a whole share, shall also be entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by the Articles, resolutions at a duly convened meeting of the shareholders of the Company will be passed by a simple majority of the votes expressed by the shareholders present and/or represented.

Art. 22. Amendment of Articles. Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is represented and provided that the agenda indicated the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed by the shareholders present and/or represented.

Art. 23. Change of Nationality. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

Title VI. - Audit

Art. 24. Supervision by an Auditor. The Company is audited by one «réviseur d'entreprises agréé», appointed by the Board of Directors and chosen from the list of approved auditors held by the «Institut des Réviseurs d'Entreprises».

The réviseur d'entreprises agréé mandate is limited to one year but may be renewed for an infinite number of times. The auditor shall fulfill all duties prescribed by the SIF Law.

Title VII. - Accounting year, Distribution, Custodian

Art. 25. Accounting Year. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirtyfirst of December of each year.

The shareholder(s) will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the Law and normal practice.

Art. 26. Annual Accounts. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the Board of Directors prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The result of each financial year will consist in the balance of all income, profits or other receipts paid or due in any other manner (including capital gains, liquidation surplus, dividends distribution) and the amount of the expenses, losses taxes and other transfers of funds incurred by the Company during this exercise (including fees, costs, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution).

Art. 27. Distributions. To the extent permitted by law and having retained such amounts as are required for the proper running of the Company and any identifiable liabilities or expenses of the Company as determined by the Board of Directors, the balance of the net profits, if any, shall be distributed as dividends or otherwise to the to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, in compliance with applicable laws.

Any dividend owed by the Company and made available to each relevant Shareholder shall not bear any interest of any kind, in case such dividend remains unclaimed by the relevant Shareholder.

Art. 28. Custodian. As required by law, the Company shall enter into a custody agreement. The custodian shall fulfill the duties and responsibilities as provided for by the SIF Law.

If the custodian desires to withdraw, the Board of Directors shall use its best efforts to find a successor custodian within two months of the effectiveness of such withdrawal. The Board of Directors may terminate the appointment of the custodian but shall not remove the custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

Title VIII. - Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution of the Company. The Company may be dissolved by anticipation by a resolution of the general meeting of shareholders. Decision to dissolve the Company, except as provided in the following paragraphs, must be taken by qualified majority.

Whenever the share capital falls below two-thirds of the minimum capital required by Luxembourg law, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the general meeting by the Board of Directors. The general meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by simple majority of the votes of the shares represented at the meeting.

The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting whenever the share capital falls below one-fourth of the minimum capital required by Luxembourg law; in such an event, the general meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by shareholders holding one-fourth of the votes of the shares represented at the meeting.

The meeting must be convened so that it is held within a period of forty days from ascertainment that the net assets of the Company have fallen below two-thirds or one-fourth of the legal minimum, as the case may be.

Art. 30. Liquidation. Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their powers and their compensation.

Title IX. - General provision

Art. 31. All matters not governed by the Articles are to be construed in accordance with the Law.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

Subscription – Payment

The articles of incorporation having thus been established, the forty-three thousand (43.000) shares have been subscribed and fully paid up in par value by contribution in cash as follows:

Subscriber, shares	Shares	Payment
Mr. Manuel Domingos Vicente, prenamed,	43.000	USD 43.000,00
Total: 43.000 shares	43.000	USD 43.000,00

The amount of forty-three thousand United States Dollars (USD 43.000,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at three thousand euro (€ 3,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions

1. The following persons are appointed as directors for a period of six (6) years:

Category A Directors

- Mr. Tiago Alberto Fróis Simaria da Silva, company director, born on January 21, 1980, in Lisbon (Portugal), residing at 17, Rua da Samba, Condomínio, Morro Bento lote 17, Luanda, Angola; and

- Mr. Mário Jorge Faria da Cruz, head of treasury, born on September 15, 1978, in Luanda (Angola) residing at Rua Eugénio De Castro, N°8, Vila Alice, Luanda, Angola.

Category B Director

- Mr. José Luis Monteiro Correia, company director, born on October 4, 1971, in Palmeira Braga (Portugal), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Company shall be validly bound by the joint signature of one category A and one category B director.

2. The address of the Company is fixed at 20, Boulevard Emmanuel Servais, L2535 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-trois du mois de mars.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

M. Manuel Domingos Vicente, né le 15 mai 1956, à Luanda, Angola, résidant à Rua Commandante Nzagl, 69, Bairro Do Alvalde, Luanda, Angola;

ici représenté par Mr. Carlos José da Silva, ayant son adresse à Condomínio Atlântico Sul, Alameda da Namibia, 7, Talatona, Luanda-Sul, Angola, en vertu d'une (1) procuration donnée le 29 février 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er} . Il existe une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé sous la dénomination de «SENSUS CAPITAL S.A. - SICAV-SIF», soumises aux dispositions des lois applicables à une telle entité (ci-après la Société ou le Fonds), et en particulier à la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'à la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés (la Loi SIF) et des présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Objet Social. L'objet social de la Société est l'investissement des fonds contribués par ses actionnaires avec pour but de répartir les risques et faire bénéficier ses actionnaires du résultat de la gestion de leurs actifs. A cet égard, la Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission d'instruments d'endettement et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, ou de ses sociétés affiliées. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du Conseil d'Administration (comme défini ci-après), respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans le cas où le Conseil d'Administration (comme défini ci-dessous) décide que des événements politiques ou militaires extraordinaires ont eu lieu ou sont imminents, et seraient de nature à interférer avec les activités normales de la Société à son siège social ou avec les moyens de communication entre ce siège social et les personnes à l'étranger, le siège social peut être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation définitive de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire ne doit avoir aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, en dépit de ce transfert temporaire doit rester une société luxembourgeoise.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Social . Le capital social doit être représenté par des actions intégralement libérées sans dénomination de valeur nominale et doit en tout temps être égal à l'actif net total de la Société, en conformité avec l'Article 10.

Le capital social de la Société à la constitution doit être de quarante-trois mille Dollars Américain (USD 43.000,00) correspondant au moins à trente et un mille Euro (EUR 31.000,00).

Le montant minimum du capital social de la Société et de la prime d'émission est d'un million six cent cinquante mille Dollars Américains (USD 1.650.000,00) correspondant au moins à un million deux cent cinquante mille Euro (EUR 1.250.000,00), et doit être atteint dans les douze mois suivant la date à laquelle la Société a été agréée comme fonds d'investissement spécialisé au regard du droit Luxembourgeois.

Toutes les actions de la Société doivent être nominatives.

Toutes les actions de la Société doivent être inscrites dans ce registre d'actionnaires qui doit être conservé par Société ou par une ou plusieurs personnes désignées par la Société à cet effet, et ce registre doit contenir le nom de chaque détenteur d'actions nominatives, son adresse ou domicile, comme indiqué à la Société, le nombre d'actions nominatives détenues ainsi que le montant payé pour chaque fraction d'action.

L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actionnaires vaut preuve de son droit de détention de ces actions nominatives.

Le Conseil d'Administration et les actionnaires disposeront d'un droit d'accès et de contrôle du registre d'actionnaires.

Art. 6. Cession d'Actions. Les actions peuvent être cédées librement entre les actionnaires. Les actions ne peuvent être cédées entre vifs à des tiers qu'avec l'accord préalable de des actionnaires représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social de la Société et à condition que le cessionnaire envisagé ait la qualité d'investisseur averti (au sens de la Loi SIF). La cession d'actions doit être documentée par un notaire ou sous seing privé. Cette cession est uniquement opposable à la Société si elle a été dûment notifiée à la Société, ensemble avec les documents prouvant cette cession.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Les copropriétaires indivis doivent désigner un mandataire unique qui les représente auprès de la Société. A défaut, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Aucun actionnaire n'est autorisé à donner les actions qu'il détient dans la Société, en garantie ou en gage ou autrement attribuer ces actions à une tierce personne, sans le consentement préalable du Conseil d'Administration.

Art. 7. Emission d'Actions.

7.1 - Emission d'Actions Des nouvelles actions peuvent être émises sur décision du Conseil d'Administration, et doivent être proposées en priorité aux actionnaires existants, en proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société à la date de l'émission. Les nouvelles actions doivent être émises à un prix égal à la valeur de l'actif net par action, calculée sur la base du nombre d'actions émises et de la dernière valeur de l'actif net de la Société. Cependant, si le Conseil d'Administration constate que la valeur de l'actif net par action a augmenté ou diminué sensiblement depuis le dernier calcul de la valeur de l'actif net, le Conseil d'Administration peut modifier le prix d'émission, qui sera alors fixé sur base de la valeur de l'actif net à la date d'émission concernée. Dans ce cas, le prix d'émission tel

que déterminé par le Conseil d'Administration est soumis à la surveillance et l'approbation du réviseur d'entreprises de la Société, dûment nommé.

S'il s'avère que la valeur de l'actif net est négative, le Conseil d'Administration détermine la contrepartie des Actions qui doivent être émises.

7.2 – Prix de souscription Le prix d'émission des actions, tel que déterminé par le Conseil d'Administration, est dû dans les limites fixées par le Conseil d'Administration, de temps à autre, mais ne doit pas être payé plus de quinze (15) jours ouvrés suivant la date d'émission. Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout administrateur, préposé ou autre personne dûment autorisée, le pouvoir d'accepter les souscriptions, d'en recevoir le paiement du prix de souscription et de les émettre.

Le Conseil d'Administration peut accepter d'émettre des actions en contrepartie d'apports en nature de tout titre ou autre actif, sous réserve que la détermination par la Société de tels titres ou autres actifs soit conforme à sa politique et sa stratégie d'investissement, et aux conditions fixées par les lois et règlement Luxembourgeois.

7.3.– Fractions d'Actions Les actions peuvent être fractionnées jusqu'à deux décimales si le Conseil d'Administration en décide ainsi. Ces fractions d'Actions ne donnent pas droit au vote mais donnent droit à la participation aux bénéfices au pro rata de leur détention.

Art. 8. Rachat d'actions. Les actionnaires ne peuvent pas exiger le rachat de leurs actions.

Art. 9. Restriction de propriété. Les actions émises par la Société sont réservées aux Investisseurs Avertis.

Art. 10. Calcul de la Valeur de l'actif net par action. La valeur de l'actif net est calculée par l'administration centrale, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans la devise de référence de la Société, le 31 décembre de chaque année et à chaque date d'évaluation, déterminée par le Conseil d'Administration sur une base trimestrielle. La Société est dans l'obligation de fournir aux actionnaires qui le demandent les informations concernant la valeur de l'actif net, au moins tous les six (6) mois.

La valeur de l'actif net de la Société est égale à la différence entre la valeur de ses actifs et de son passif.

La valeur de l'actif net est calculée sur la base des bilans de la Société et de ses filiales, qui doivent être fournis à l'administration centrale, ensemble avec toutes les autres informations requises ou utiles à cet effet.

Les investissements de la Société doivent être évalués comme suit:

(1) Les investissements en private equity sont évalués sur base des principes suivants:

En particulier les investissements dans des sociétés réalisés au cours de la période des douze (12) mois précédant la date d'évaluation sont évalués à leur coût d'acquisition, à moins que le Conseil d'Administration ne considère qu'il y ait eu une détérioration importante de la situation financière de la société dans laquelle la Société a investi.

Lorsque qu'une transaction semblable et significative a été effectuée, et qu'un prix de pleine concurrence a été établi, cette transaction doit servir de base à l'évaluation.

(2) La valeur de toutes liquidités en caisse ou sommes en dépôt, traites et billets à vue, des créances, charges payées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou courus de la façon sus-décrite et non encore reçus, est réputée correspondre à leur montant intégral, à moins qu'il soit improbable qu'ils soient payés ou reçus intégralement, auquel cas leur valeur est obtenue après application d'abattement pouvant être considéré comme nécessaire dans ce cas pour refléter leur vraie valeur.

(3) Tout titre cessible et tout instrument négocié ou coté en bourse ou sur tout autre marché régulé est évalué en fonction du dernier prix connu, à moins que ce prix ne soit pas représentatif, auquel cas la valeur de cet actif est déterminé sur la base de sa valeur juste valeur marchande estimée par le Conseil d'Administration, en bonne foi.

Lorsque nécessaire, la valeur de marché d'un actif est déterminé par des prestataires externes engagés par le Conseil d'Administration. Afin d'éviter toute confusion, l'évaluation de l'actif (ou portefeuille d'actifs) devant être faite par le prestataire de service restera sous l'entière responsabilité du Conseil d'Administration.

La valeur du passif de la Société doit inclure, entre autres, les coûts d'acquisition et de vente des actifs, les frais bancaires, taxes, etc.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou erreur manifeste, chaque décision afférant au calcul de la valeur de l'actif net prise par le Conseil d'Administration, par toute banque, société ou structure que le Conseil d'Administration peut désigner afin de calculer la valeur de l'actif net, doit être finale et lie la Société et les actionnaires actuels, anciens ou futurs.

Art. 11. Suspension temporaire du calcul de la valeur de l'actif net par action. Le Conseil d'Administration peut décider de suspendre la détermination de valeur de l'actif net la pendant:

- toute période de constatation d'un état des affaires ayant pour effet de rendre impossible l'évaluation des actifs de la Société; ou

- toute période de perturbation des moyens de communication en principe utilisés dans le cadre de la détermination de la valeur des actifs de la Société; ou

- toute période de fermeture d'une ou plusieurs bourses qui sont la source de l'évaluation d'une partie substantielle des actifs de la Société, autre qu'une période de congés ou durant toute période de restrictions ou de suspension des opérations ou lorsque les négociations sont restreintes ou suspendues.

Titre III. Administration

Art. 12. Conseil d'Administration. La Société est gérée par un conseil d'administration (ci-après, le Conseil d'Administration), composé d'au moins trois (3) administrateurs divisés en deux (2) catégories, respectivement les "Administrateurs de Catégorie A" et les "Administrateurs de Catégorie B", nommés pour une durée ne pouvant pas excéder six (6) ans par une décision des actionnaires et pouvant être révoqués à tout moment. Indépendamment de leur catégorie, les administrateurs doivent avoir la même autorité pour exercer leurs pouvoirs mentionnés ci-dessous. Les actionnaires peuvent augmenter ou diminuer le nombre de sièges au Conseil d'Administration en conformité avec les lois applicables.

Les administrateurs ne doivent pas obligatoirement être actionnaires.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Le Conseil d'Administration a le pouvoir de déterminer les politiques d'investissements et stratégies de la Société, sur la base du principe de répartition des risques, et la ligne directrice de la gestion et des affaires économiques de la Société, dans les limites établies par le Conseil d'Administration conformément avec les lois et réglementations applicables.

Dans ces Statuts, toute référence à «investissements» et «actifs» désigne, respectivement, les investissements faits et les actifs détenus directement ou les investissements et les actifs détenus indirectement par les filiales de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Le Conseil d'Administration a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, administrateurs ou non, actionnaires ou non.

Art. 14. Délégation. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateur(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des administrateurs ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil d'Administration doit élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les administrateurs présents à la réunion. En cas de ballottage, le président du conseil n'a pas un vote prépondérant.

Le Conseil d'Administration peut élire un secrétaire, administrateur ou non, actionnaire ou non.

Art. 15. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, du secrétaire ou de deux (2) administrateurs. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement sans avis préalable si tous les administrateurs sont présents.

Il est donné à tous les administrateurs un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil d'Administration au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil d'Administration, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un administrateur de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil d'Administration, et un administrateur de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B; et toute décision du Conseil d'Administration ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les administrateurs participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être docu-

mentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil d'Administration.

Art. 16. Litiges. Toute action judiciaire impliquant la Société, tant en demandant qu'en défendant, est suivie au nom de la Société par le conseil d'administration, représentée par son président ou un administrateur-délégué à ces fins.

Titre IV. Politique d'investissement

Le Conseil d'Administration doit procéder à un audit rigoureux afin d'identifier et de minimiser les risques pour chaque opportunité d'investissement et de déterminer des stratégies à valeur ajoutée. Cet audit implique, si nécessaire, des conseillers juridiques internationaux, en particulier afin de garantir la sécurité juridique des investissements.

Le Conseil d'Administration recherche des investissements offrant des possibilités de sortie multiples, en gérant l'investissement en vue d'atteindre le plan de sortie envisagé et en envisageant un large spectre de possibilités de sortie, incluant les ventes individuelles d'actifs, la vente d'un portefeuille d'actifs, les fusions et la cotation sur des marchés publics.

Titre V. Assemblée générale des actionnaires

Art. 17. Assemblée des Actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société.

Art. 18. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la Société ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Art. 19. Autres Assemblées. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à l'assemblée.

Art. 20. Convocations. Une assemblée générale des actionnaires de la Société est convoquée par le Conseil d'Administration.

Il est obligé de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins dix pourcent (10%) des actions de la Société le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires détenant au moins dix pourcent (10%) des actions de la Société peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société, sous réserve d'en faire la demande écrite par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour, et les notifications doivent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

Art. 21. Droits de vote. Chaque action donne droit à une voix.

Les détenteurs de plusieurs fractions d'actions, qui représentent une action entière, sont autorisés à voter.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés.

Art. 22. Modification des statuts. Les décisions modifiant les Statuts requièrent la tenue d'une assemblée générale des actionnaires de la Société qui ne délibérera valablement que si au moins la moitié du capital social est représenté et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente

assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

Art. 23. Changement de nationalité. Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

Titre VI. Surveillance

Art. 24. Surveillance par un commissaire. La Société est surveillée par un réviseur d'entreprises agréé nommé par le Conseil d'Administration, et choisi parmi la liste des réviseurs agréés de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Le mandat du réviseur d'entreprise est d'une année mais peut être renouvelé indéfiniment. Le réviseur d'entreprises agréé doit respecter les obligations de la Loi SIF.

Titre VII. Année sociale, Répartition des bénéfices, Dépositaire

Art. 25. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Les actionnaire(s) approuvent les comptes de la Société, en conformité avec la Loi et la pratique.

Art. 26. Comptes annuels. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont clôturés et le Conseil d'Administration prépare un inventaire comprenant une indication de la valeur des profits et pertes de la Société.

Chaque actionnaire peut inspecter l'inventaire et le bilan au siège social de la société.

Le résultat de chaque année comptable est le solde de tous les revenus, profits et autres recettes payés ou qui sont dus de toute autre manière (incluant les gains de capitaux, le boni de liquidation, et les distributions de dividendes) et les montants des dépenses, pertes fiscales et autres transferts de fonds supportés par la Société pendant cet exercice (incluant les frais, les coûts, l'impôt sur les sociétés et les dépenses liées aux distributions de dividendes).

Art. 27. Distributions. Dans les limites prévues par la loi et après déduction des montants nécessaires au bon fonctionnement de la Société et des frais et charges, le Conseil d'Administration détermine le bénéfice net de la Société qui doit être distribué sous forme de dividende ou autre aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Le Conseil d'Administration peut payer des acomptes sur dividendes avant la fin de l'exercice social sur la base d'un bilan intérimaire mettant en évidence que les montants à distribués sont disponibles, conformément aux dispositions légales.

Tout dividende dû par la Société et mis à disposition de chaque Actionnaire concerné ne porte pas d'intérêt, d'aucune nature que ce soit, au cas où ce dividende ne serait pas déclaré par l'actionnaire concerné.

Art. 28. Dépositaire. Conformément aux dispositions légales, la Société conclura un contrat de dépositaire. Le dépositaire exécutera ses obligations et responsabilités conformément aux dispositions de la Loi SIF.

Si le dépositaire souhaite se retirer, le Conseil d'Administration s'efforcera de trouver un dépositaire successeur dans un délai de deux mois suivant la date d'effet de ce retrait. Le Conseil d'Administration peut mettre fin au mandat du dépositaire, mais ne le révoquera pas jusqu'à ce qu'un dépositaire successeur ait été désigné pour agir à sa place.

Titre VIII. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution de la société. La Société peut être dissoute anticipativement par adoption d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires. La décision de dissoudre la Société, à l'exception des dispositions des alinéas ci-après, doit être adoptée à la majorité qualifiée.

Chaque fois que le capital social tombe au-dessous des deux tiers du capital minimum exigé par la loi Luxembourgeoise, la question de la dissolution de la Société sera soumise à l'assemblée générale par le Conseil d'Administration. L'assemblée générale, pour laquelle aucun quorum ne sera exigé, prendra alors sa décision à la majorité simple des voix correspondant aux actions représentées à l'assemblée.

La question de la dissolution de la Société sera en outre soumise à l'assemblée générale chaque fois que le capital social tombe au-dessous du quart du capital minimum exigé par la loi Luxembourgeoise; dans ce cas, l'assemblée générale se réunira sans condition de quorum et la dissolution pourra être décidée par les actionnaires détenant un quart des voix correspondant aux actions représentées à l'assemblée.

L'assemblée doit être convoquée pour se tenir endéans quarante jours à compter de la constatation du fait que les actifs nets de la Société sont tombés au-dessous des deux tiers ou du quart du minimum légal, selon le cas.

Art. 30. Liquidation. La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre IX. Disposition générale

Art. 31. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2012.

Souscription – Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les quarante-trois mille (43.000) actions ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Actions	Libération
M. Manuel Domingos Vicente, prénommé	43.000	USD 43.000,00
Total:	43.000	USD 43.000,00

Le montant de quarante-trois mille Dollars Américains (USD 43.000,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ trois mille euros (€ 3.000,-).

Décisions de l'actionnaire unique

L'actionnaire a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée de six (6) ans:

Administrateurs de catégorie A

- Mr. Tiago Alberto Fróis Simaria da Silva, gérant, né le 21 janvier 1980, à Lisbonne (Portugal), résidant au 17, Rua da Samba, Condomínio, Morro Bento lote 17, Luanda, Angola; et
- Mr. Mário Jorge Faria da Cruz, comptable, né le 15 septembre 1978, à Luanda (Angola), résidant à Rua Eugénio De Castro, N° 8, Vila Alice, Luanda, Angola.

Administrateur de catégorie B

- M. José Luis Monteiro Correia, gérant, né le 4 octobre 1971 à Palmeira Braga (Portugal), ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'adresse du siège social est fixée au 20, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Carlos José da Silva, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 mars 2012. Relation: EAC/2012/4267. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012041683/696.

(120054873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2012.

Captiva 2 KQ GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.940.

Extrait du 13 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Xavier Poncelet, gérant de la Société, est désormais la suivante:

46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012045996/16.

(120061550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Captiva 2 KQ Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 101.998.

—
Extrait du 13 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ismaël Dian, gérant de la Société, est désormais la suivante:
46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012045997/15.

(120061548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

International Company Services, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 79.137.

—
L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le Jeudi 8 MARS 2012, au siège de la Société INTERNATIONAL COMPANY SERVICES SA à Luxembourg, a décidé de nommer Administrateur Mr Guy CHASSIGNON, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 25 C Bd ROYAL (L-2449).

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'An 2018.

Référence de publication: 2012046005/11.

(120061432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Asconia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 300.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 151.540.

—
Les associés de la société Asconia S.à r.l.:

Third Cinven Fund (No.1) Limited Partnership

Third Cinven Fund (No.2) Limited Partnership

Third Cinven Fund (No.3) Limited Partnership

Third Cinven Fund (No.4) Limited Partnership

Third Cinven Fund (No.5) Limited Partnership

Third Cinven Fund Dutch (No.1) Limited Partnership

Third Cinven Fund Dutch (No.2) Limited Partnership

Third Cinven Fund Dutch (No.3) Limited Partnership

Third Cinven Fund US (No.1) Limited Partnership

Third Cinven Fund US (No.2) Limited Partnership

Third Cinven Fund US (No.3) Limited Partnership

Third Cinven Fund US (No.4) Limited Partnership

Third Cinven Fund US (No.5) Limited Partnership

ont transféré l'adresse de leur siège social au:

3rd Floor, Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey, GY1 3PP.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Asconia S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012046457/28.

(120062441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Ivy Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 149.208.

—
Extrait des résolutions de l'associée unique prises en date du 15 mars 2012

1. M. Sébastien ANDRE a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. M. Andrew O'SHEA, administrateur de sociétés, né à Dublin (Irlande), le 13 août 1981, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 09 AVR. 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Ivy Luxco I Sarl

Signature

Référence de publication: 2012046007/16.

(120061533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Kemisse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.997.

—
Extrait du 13 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ismaël Dian, gérant de la Société, est désormais la suivante:
46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 13 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046010/15.

(120061547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Fidupar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 74.296.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 mars 2012 à 11:00 heures à Luxembourg

Les mandats des administrateurs venant à échéance lors de la présente assemblée, l'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs:

- Eric Martin, 50 Avenue J.F Kennedy L-2951 Luxembourg
- Patrice Crochet, 50 Avenue J.F. Kennedy L-2951 Luxembourg
- Yvan Juchem, 50 Avenue J.F Kennedy L-2951 Luxembourg
- Frédéric Perard, 33 rue de Gasperich L-2085 Howald
- Noël Didier, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg

Pour autant que de besoin, le mandat de Noël Didier en tant que directeur général est confirmé.

L'assemblée générale décide d'augmenter le nombre des administrateurs de 5 à 6 et de nommer Monsieur Carlo Friob, 50 Avenue J.F. Kennedy L-2951 au poste d'administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour copie conforme
Olivier DUHR / Noël DIDIER
Directeur administratif et comptable / Administrateur Directeur général

Référence de publication: 2012046169/23.

(120061776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Mercurio Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 146.713.

—
Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Xavier Poncelet et Monsieur Ismaël Dian, gérants de la Société, est désormais la suivante:

46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046013/16.

(120061637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Sky Greifswald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 149.883.

—
Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Xavier Poncelet, gérant de la Société, est désormais la suivante:

46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046021/16.

(120061605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Sword Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.840.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 14 mars 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 avril 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012046027/13.

(120061014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Mercurio Retail Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.012.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 124.812.

—
Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ismaël Dian, gérant de la Société, est désormais la suivante:
46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046014/15.

(120061612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Mercurio Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.012.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 127.861.

—
Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ismaël Dian, gérant de la Société, est désormais la suivante:
46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046015/15.

(120061617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

MezzVest Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 78.731.

En date du 5 avril 2012, l'Associé Unique de la Société a pris la décision suivante:

- Réélection de KPMG Luxembourg S.à r.l. au poste de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2012, et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MezzVest Luxembourg I S.à r.l.

Robert van 't Hoef

Gérant

Référence de publication: 2012046016/15.

(120060996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

BLUE LOTUS Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 147.304.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046093/9.

(120061737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

MezzVest Luxembourg II S. à r.l. , Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 110.227.

En date du 5 avril 2012, l'Associé Unique de la Société a pris la décision suivante:

- Réélection de KPMG Luxembourg S.à r.l. au poste de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2012, et qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MezzVest Luxembourg II S.à r.l.
Robert van 't Hoef
Gérant

Référence de publication: 2012046017/15.

(120060995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Mekong Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 111.211.

Extrait du 13 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ismaël Dian, gérant de la Société, est désormais la suivante:
46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg Luxembourg, le 13 avril 2012

Luxembourg, le 13 avril 2012.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2012046018/15.

(120061545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Audit Conseil Services Sarl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 142.685.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 avril 2012.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2012046051/12.

(120062428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Sky Halle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 149.892.

Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Xavier Poncelet, gérant de la Société, est désormais la suivante:

46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046022/16.

(120061608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Lopera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 157.689.

—
Par décision du Conseil d'administration du 17 avril 2012, l'administrateur VALON S.A., R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la Société: Monsieur Cédric JAUQUET, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy KETTMANN.

Lors de ce même Conseil d'administration, l'administrateur LANNAGE S.A., R.C.S. Luxembourg B-63130, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la Société: Monsieur Yves BIEWER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie BOURLOND.

Luxembourg, le 17/04/2012.

Pour: LOPERA S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Valérie Wozniak / Nathalie Lett

Référence de publication: 2012046264/21.

(120062209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Sky II Acquisition C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 163.413.

—
Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ismaël Dian, gérant de la Société, est désormais la suivante:
46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046023/15.

(120061562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Sky Neubrandenburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 149.891.

—
Extrait du 16 avril 2012

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Xavier Poncelet, gérant de la Société, est désormais la suivante:

46, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1026 Luxembourg

Luxembourg, le 16 avril 2012.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046024/16.

(120061602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Monier Holdings GP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.537.

Harbourmaster Capital Management Limited a démissionné de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la Société avec effet au 2 avril 2012.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- BNP Paribas S.A.
- Monsieur Werner PASCHKE
- Monsieur Jean-Pierre CLAVEL
- Monsieur Pierre LEVI
- Monsieur Jeremy BLANK
- Monsieur Winston Maxwell GINSBERG
- Monsieur Gareth TURNER
- Monsieur Pepijn DINANDT
- Madame Pamela KNAPP

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2012.

Monier Holdings GP S.A.

Signature

Référence de publication: 2012046288/23.

(120062375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Norica Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 168.117.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve.

On the fourth day of April.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

TrustService LLC, a limited liability company under the laws of Russia, having its registered office at JSC Acron Site, Veliky Novgorod 173012, Russian Federation,

here represented by Mr. Alain THILL, employee, professionally residing in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. Form. There is established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation")

Art. 2. Object. The object of the Company is the acquisition of equity stake, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stake. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or

enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 3. Name. The name of the Company is Norica Holding S.à r.l..

Art. 4. Duration. The duration of the Company is unlimited.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the management.

The management may also establish branches and subsidiaries, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

Art. 6. Capital. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

Art. 7. Amendment of the capital. The capital may at any time be amended by a decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 8. Rights and Duties attached to the shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of partners.

If the Company is composed of a single partner, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares. Each share is indivisible insofar as the Company is concerned. Co-owners must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares. If the Company is composed of one single partner, said single partner may transfer freely its shares.

If the Company is composed of several partners, the shares may be transferred freely amongst partners.

In this same scenario, the shares may only be transferred amongst living persons to non-partners with the authorisation of the general meeting of partners representing at least three quarters of the capital.

Art. 11. Formalities. The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

Art. 12. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a partner. The incapacity, bankruptcy or insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

Art. 13. Managers. The Company is managed and administered by one or several managers, whether partners or not.

Each manager is appointed for a limited or unlimited duration by the single partner or by the general meeting of the partners.

While appointing the manager(s), the single partner or the general meeting of the partners sets their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the managers.

The single partner or, as the case may be, the general meeting of the partners may decide to remove a manager, with or without cause. Each manager may as well resign. The single partner or the partners decide upon the compensation of each manager.

Art. 14. Powers of the managers. The manager(s) have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. They have the social signature and are empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

The Manager(s) may delegate special power or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by the Manager(s).

Art. 15. Events affecting the managers. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting to a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 16. Liability of the managers. No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 17. Representation of the company. The Company will be bound towards third parties by the joint signature of one manager of category A and one manager of category B or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, but only within the limits of such power.

Art. 18. General meetings of partners. If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the associates by registered mail.

In this latter case, the associates are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Art. 19. Décisions. The decisions of the single partner or of the general meeting of partners, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies are attached to the minutes.

Art. 20. Financial year. The financial year begins on the 1st day of January of each year and ends on the 31st day of December the same year.

Art. 21. Balance-sheet. Each year, on the 31st day of December, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balancesheet summarizing this inventory will be drawn up. Each partner or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

Art. 22. Allocation of profits. The credit balance of the Company stated in the annual inventory, after deduction of overhead, depreciation and provisions represents the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried on by one or several liquidators who may, but need not be partners, appointed by the single partner or the general meeting of partners, who shall determine their powers and their compensation.

Art. 24. Matters not provided. All matters not specifically governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2012.

Subscription and Payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed by the company TrustService LLC, prenamed, and have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euro.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Managers A:

- Mr. Alexander POPOV, Manager, born in the Soviet Union on June 27, 1969, residing at apt.39, 10 Institutskiy per., Moscow, Russia, and
- Mr. Oscar VALTERS, Manager, born in Germany on November 6, 1963, residing at apt.131, building 2, 23 Universitetskij prospect, Moscow, Russia;

Managers B:

- Mr. Bob FABER, Chartered accountant, born in Luxembourg on May 15, 1964, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, and
- Mr. Oliver BRAZIER, Manager, born in Waiblingen (Germany) on August 11, 1969, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze.

Le quatre avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

TrustService LLC, une société à responsabilité limitée sous les lois de la Russie, ayant son siège social à JSC Acron Site, Veliky Novgorod 173012, Fédération de Russie,

La comparante est ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présente acte aux fins de formalisation.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

L'objet social de la Société inclus également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses

filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 3. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale de Norica Holding S.à r.l..

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-duché de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance peut pareillement établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Droits et Obligations attachées aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire

judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts. Si la Société est composée d'un associé unique, ledit associé unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Dans ce même scénario, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 11. Formalités. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé. L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Les gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Art. 14. Pouvoirs des gérants. Le(s) Gérant(s) a(ont) les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à

condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il(s) a(ont) la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t déléguer des pouvoirs spécifiques ou des procurations ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents choisis par le(s) Gérant(s).

Art. 15. Evénements atteignant les gérants. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 16. Responsabilité des gérants. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 17. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par la gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 18. Assemblée générale des associés. Lorsque la société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou par vote écrite sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 19. Décisions. Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, seront établies par écrit et consignée dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés, ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

Art. 20. Année sociale. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 21. Bilan. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 22. Répartition des bénéfices. Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 24. Disposition générale. Toutes les matières qui seraient pas régies par les présents statuts seraient régies conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Le premier exercice social débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par la société TrustService LLC, prédésignée, et ont été intégralement libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ mille euros.

Décisions de l'associée unique

Et aussitôt, l'associée unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants A:

- Monsieur Alexander POPOV, gérant, né en Union Soviétique le 27 juin 1969, demeurant à apt.39, 10 Institutskiy per., Moscou, Russie, and
- Monsieur Oscar VALTERS, gérant, né en Allemagne le 06 novembre 1963, demeurant à apt.131, building 2, 23 Universitetskiy prospect, Moscou, Russie.

Gérants B:

- Monsieur Bob FABER, expert-comptable, né à Luxembourg le 15 mai 1964, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L1511 Luxembourg, et
- Monsieur Oliver BRAZIER, gérant, né à Waiblingen (Allemagne) le 11 août 1969, demeurant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, il a signé le présent acte avec le notaire.
Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 avril 2012. Relation GRE/2012/1239. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 11 avril 2012.

Référence de publication: 2012044812/313.

(120059249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2012.

Äre-Resto, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3598 Dudelange, 13, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 143.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

La gérance

Référence de publication: 2012046032/11.

(120061973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

OCM Luxembourg EPF III Tie Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.023.

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the tenth day of February.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies (R.C.S.) of Luxembourg under number B 159.343,

represented by Mrs Figen EREN, company manager, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM Luxembourg EPF III Tie Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2012.

Subscription - Payment

Thereupon, OCM Luxembourg EPF III S.a r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe the five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Justin BICKLE, company manager, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Mr. Szymon DEC, company manager, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mr. Martin GRAHAM, lawyer, born on December 7, 1978 in Glasgow, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

- Mrs. Figen EREN, company manager, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; and

- Mr. Jabir CHAKIB, company manager, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mille douze, le dix février.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.343,

représentée par Madame Figen EREN, gérante de sociétés, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg EPF III Tie Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Justin BICKLE, gérant de sociétés, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;

- Monsieur Hugo NEUMAN, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Monsieur Szymon DEC, gérant de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Monsieur Martin GRAHAM, juriste, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;

- Madame Figen EREN, gérante de sociétés, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg; et

- Monsieur Jabir CHAKIB, gérant de sociétés, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Figen EREN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 février 2012. Relation GRE/2012/613. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPÉDITION CONFORME.

Junglinster, le 5 avril 2012.

Référence de publication: 2012042697/430.

(120056425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2012.

CAMCA Vie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 32, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2012.

Référence de publication: 2012046113/10.

(120062129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Lion/Heaven Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.178.

Extrait des résolutions prises par l'Associé unique datées du 10 avril 2012

En date du 10 avril 2012 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Madame Rachael Wagner de son mandat de gérant A avec effet au 5 avril 2012.

- de nommer Monsieur John Horton, né le 23 mars 1964 à Hythe, Royaume-Uni, ayant comme adresse professionnelle 21, Grosvenor Place, GB-SW1X 7HF, Londres, Royaume-Uni en tant que Gérant A avec effet au 5 avril 2012. Son mandat aura une durée illimitée.

Le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Janet Mary DUNLOP
- John HORTON

Gérants B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Richard BREKELMANS
- Johan DEJANS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2012.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2012046487/26.

(120061908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

EMC Asset Management, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.509.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 11 avril 2012 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats d'Administrateur de:

M. Michel Augsburg, 19 rue du Rhône CH-1211 Genève 11, Suisse

M. Olivier Rigot, 19 rue du Rhône CH-1211 Genève 11, Suisse

M. Frédéric Fasel, 3 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

M. Pascal Chauvaux, 3 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Mme Michèle Berger, 3 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2013.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé Deloitte Audit pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Référence de publication: 2012046157/18.

(120062271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Global Advantage Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 42.433.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012046193/11.

(120061828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

GOLDEN ORCHID Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 147.303.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046194/9.

(120061735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Hanau Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 117.593.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046198/9.

(120062105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Hera Ermac, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 150.359.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046199/9.

(120061826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Hera Ermac, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 150.359.

Prorogation des mandats des administrateurs

L'Assemblée générale du 9 mars 2012 a prorogé les mandats de tous les administrateurs venus à échéance, à savoir:

- Maureen Baker, avec adresse professionnelle au 1-5 rue Luigi Cherubini, F-93212 La Plaine Saint Denis,
- Thierry Royer, avec adresse professionnelle au 1-5 rue Luigi Cherubini, F-93212 La Plaine Saint Denis,
- Henk Scheffer, avec adresse professionnelle au 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg,
- Christian Schiltz, avec adresse professionnelle au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, pour une période de 6 ans. Les mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2012.

Référence de publication: 2012046200/16.

(120061844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Clearview One, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 168.104.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the second of April.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

"CLEARVIEW MASTER FUND LP", having its registered office at, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Register of Commerce and Companies under the number 59185, duly represented by its General Partner Autonomy AGO General Partner LP having its registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

Duly represented by Mr Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, with professional address in 6, rue Adolphe, L1116 Luxembourg, by virtue of the proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities

The appearing person, acting in the above capacity, has requested the notary to draw up the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which is established as follows:

Art. 1. Form. A société à responsabilité limitée (private limited liability company) (the "Company") governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and by these articles of incorporation (the "Articles of Incorporation"), is hereby established by the founding shareholder.

The Company may at any time have one or several shareholders, as a result of the transfer of shares or the issue of new shares, subject to the provisions of the law and the Articles of Incorporation.

Art. 2. Corporate name. The Company will exist under the corporate name of “CLEARVIEW ONE”, société à responsabilité limitée.

Art. 3. Corporate objects. The purposes for which the Company is formed are all operations or transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any companies or enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities, financial instruments, bonds, treasury bills, equity participation, stocks and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may also enter into the following transactions (it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as regulated activity of the financial sector):

- to grant every assistance and any financial support, whether by way of loans, advances or otherwise to its direct and indirect subsidiaries affiliates and/or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial and/or entities belonging to its Group, the Group being referred to as the group of companies which includes the direct and indirect shareholders of the Company as well as their direct and indirect subsidiaries;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present and future) or by all or any such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its direct and indirect subsidiaries, affiliates and/or entities belonging to its Group, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg laws.

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

The Company may invest in real estate that is exclusively used for investment purposes and not for the own use of the Company.

In general, the Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever, which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in the municipality of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by decision of the manager(s).

The manager(s) may establish subsidiaries and branches in the Grand-Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Capital. The capital is set at FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 50,000.-), and is represented by TWO THOUSAND (2,000) shares of a par value of TWENTY-FIVE US DOLLARS (EUR 25.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the shareholder(s).

All shares will have equal rights.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 7. Changes to the capital. The capital may be increased or decreased at any time as laid down in article 199 of the law regarding commercial companies.

Art. 8. Rights and Duties attached to the shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles of Incorporation to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares. Shares are freely transferable among shareholders. The share transfer inter vivos to non shareholders is subject to the consent of at least seventyfive per cent (75%) of the Company's capital. In case of death of a shareholder, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of no less than seventy-five per cent (75%) of the votes of the surviving shareholders. In any event the remaining shareholders have preemption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non shareholder.

Art. 11. Formalities. The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

Art. 12. Incapacity, Bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 13. Managers. The Company is managed by one or more manager(s), who need not be shareholders, appointed by decision of the sole shareholder or the shareholders, as the case may be, for an unlimited period.

Managers are eligible for reelection. They may be removed with or without cause at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders at a single majority. Each manager may as well resign.

While appointing the manager(s), the sole shareholder or the shareholders set(s) their number, the duration of their tenure and the powers and competence of the manager(s).

The sole shareholder or the shareholders decide upon the compensation of each manager.

If more than one manager is appointed, the managers shall form a board of managers and articles 14, 15 and 16 shall apply.

Art. 14. Bureau. The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

Art. 15. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are called by any manager. The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if any two of its members are present or represented. Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or email.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting. A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board, shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 16. Minutes - Resolutions. All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by at least two managers or in circular resolutions as provided in the preceding paragraph. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

Art. 17. Powers. The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposal in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

Art. 18. Delegation of powers. The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointment at any time.

Art. 19. Representation of the Company. The Company shall be bound towards third parties by (i) the sole signature of any of the managers and (ii) the sole signature or the joint signature of any persons to whom the daily management of the Company has been delegated by the managers, within the limits of such powers.

Art. 20. Events affecting the managers. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Art. 21. Liability of the managers. No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. A manager is only liable for the performance of his duties.

Art. 22. Decisions of the shareholders.

1. If the Company has only one shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915 are not applicable in such a situation.

2. If the Company has more than one shareholder, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting or, if there are no more than twenty-five shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which has been sent by the manager(s) to the shareholders by registered mail.

In the latter case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

If the Company has more than one shareholder, no decision may validly be taken, unless it is approved by shareholders representing together at least one half of the corporate capital. All amendments to the Articles of Incorporation have to be approved by a majority of shareholders representing together at least three quarters of the corporate capital.

Art. 23. Minutes. The decisions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the manager(s) at the registered office of the Company. The powers-of-attorney are attached to the minutes.

Art. 24. Financial year. The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty first day of December of each year.

Art. 25. Financial statements - Statutory auditor. Each year, on the last day of the financial year, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law. The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or to the shareholders, as the case may be, for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company pursuant to article 198 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Should the Company have more than twenty-five shareholders, or otherwise as required by law, the general meeting of shareholders shall appoint a statutory auditor as provided in article 200 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. In all other cases, the general meeting of shareholders is free to appoint a statutory auditor or an external auditor at its discretion.

Art. 26. Allocation of profits. Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when and as long as the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be. The manager(s) may decide on the declaration and payment of interim dividends.

Art. 27. Dissolution - Liquidation. In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not be shareholders or not, appointed by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Art. 28. Matters not provided. All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

Subscription and Payment

All the TWO THOUSAND (2,000) shares have been fully subscribed and entirely paid up in cash as follows:

Shareholder	Subscribed capital	Number of shares
CLEARVIEW MASTER FUND LP	USD 50,000.-	2,000
Total	USD 50,000.-	2,000

The amount of FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 50,000.-) is thus as from now being made available to the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory provision

The first financial year starts on this date and ends on 31 December 2012.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

Extraordinary general meeting

The founding shareholder, representing the entire subscribed capital, has immediately proceeded to adopt the following resolutions as sole shareholder of the Company pursuant to article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended:

I. Resolved to set at one (1) the number of managers and further resolved to appoint the following as manager for a period ending on the date of the approval of the annual accounts 2012:

Mr Richard HAWEL, companies' director, with professional address in 28 rue J-P Brasseur, L-1258 Luxembourg.

The managers will be entrusted with the powers set forth in article 17 of the Articles of Incorporation and the Company is bound towards third parties by the sole signature of one of the managers.

II. The registered office of the Company shall be set at 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Whereof the present deed has been drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French version; and that in case of any differences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, that person signed this original deed together with, the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le deux avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

«CLEARVIEW MASTER FUND LP», établie et ayant son siège social PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans, inscrite au Cayman Islands Register of Commerce and Companies sous le numéro 59185, représentée par son General Partner Partner Autonomy AGO General Partner LP établie et ayant son siège social au PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

Dûment représentée par Monsieur Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financière, demeurant professionnellement au 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Cette procuration, signée par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il est constitué comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par le comparant ci-avant une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles, sous réserve des dispositions de la loi et des Statuts.

Art. 2. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale de «CLEARVIEW ONE», société à responsabilité limitée.

Art. 3. Objet. La société a pour objet toutes opérations ou transactions permettant directement ou indirectement la prise de participations dans toute société ou entreprise de quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes (étant entendu qu'elle n'entrera dans aucune opération qui aurait pour conséquence de l'engager dans une activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier):

- apporter toute assistance ou soutien financier, que ce soit sous forme de prêts, d'avances ou autrement à ses filiales directes et indirectes, aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, aux sociétés liées ou entités appartenant à son Groupe, c'est-à-dire au groupe de sociétés comprenant les associés directs et indirects de la Société ainsi que de leurs filiales directes ou indirectes;

- accorder toute garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou parties de ses avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de ses filiales directes et indirectes, des sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou encore des sociétés liées ou entités appartenant à son Groupe dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

La Société pourra investir dans des opérations immobilières uniquement à des fins d'investissement et non par pour l'utilisation personnelle de la société.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans la commune de Luxembourg en vertu d'une décision des gérants.

Le(s) gérant(s) pourra(ont) établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à CINQUANTE MILLE US DOLLARS (50,000.- USD), représenté par DEUX MILLE (2,000) parts sociales d'une valeur de VINGT-CINQ US DOLLARS (25.- USD) chacune.

Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'Associé Unique ou de la collectivité des Associés, selon le cas.

Toutes les parts sociales donnent droit à des droits égaux.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Droits et Obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts sociales. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 11. Formalités. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Art. 12. Incapacité, Faillite ou déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés, nommés par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, pour une durée indéterminée.

Le ou les gérants sont rééligibles. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, avec ou sans motifs, à la majorité simple. Chaque gérant peut pareillement démissionner de ses fonctions.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions du (des) gérant(s).

L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Si plus d'un gérant est nommé, les gérants formeront un conseil de gérance et les articles 14, 15 et 16 trouveront à s'appliquer.

Art. 14. Bureau. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

Art. 15. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou deux membres du conseil. Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnés dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsqu'au moins deux de ses membres sont présents ou représentés. Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion. Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 16. Procès verbaux - Décisions. Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par au moins deux gérants ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès verbaux. Les copies et extraits de ces procès verbaux seront signés par le président.

Ces procès verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

Art. 17. Pouvoirs. Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérant, le conseil de gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

Art. 18. Délégation de pouvoirs. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut/peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

Art. 19. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par (i) la seule signature d'un des gérants et (ii) par la signature individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui les pouvoirs de signature ont été délégués par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 20. Événements affectant la gérance. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 21. Responsabilité de la gérance. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 22. Décisions de l'associé ou des associés.

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés.

Dans ce cas, les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale ou, s'il y a moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

En cas de pluralité d'associés, aucune décision n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par des associés représentant ensemble au moins la moitié du capital social. Toute modification des présents statuts doit être approuvée par une majorité des associés représentant ensemble au moins les trois quarts du capital social.

Art. 23. Procès-verbaux. Les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas, seront documentées par écrit et consignées dans un registre tenu par le(s) gérant(s) au siège social de la Société. Les procurations y seront annexées.

Art. 24. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. Bilan - Conseil de surveillance. Chaque année, le dernier jour de l'année sociale, les comptes sont arrêtés et le gérant dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi. Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas, à la collectivité des associés.

Tout associé, ou son mandataire, peut prendre au siège social de la Société communication des documents comptables, conformément à l'article 198 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Lorsque la société a plus de vingt-cinq associés, ou dans les autres cas prévus par la loi, l'assemblée générale des associés doit nommer un conseil de surveillance comme prévu à l'article 200 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Dans tous les autres cas, l'assemblée générale des associés est libre, à sa discrétion de nommer un conseil de surveillance ou un réviseur d'entreprises.

Art. 26. Répartition des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, la collectivité des associés. Les gérant(s) pourra (pourront) procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 27. Dissolution, Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 28. Dispositions générales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et Paiement

Toutes les DEUX MILLE (2,000) parts ont été souscrites et entièrement libérées en numéraire comme suit:

Associé	Capital souscrit	Nombre de parts sociales
CLEARVIEW MASTER FUND LP	50,000,- USD	2,000
Total	50,000,- USD	2,000

La somme de CINQUANTE MILLE US DOLLARS (50,000.- USD) se trouve partant dès maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2012.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital souscrit, a immédiatement pris les résolutions suivantes comme associé unique de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée:

I Décide de fixer à un (1), le nombre de gérants et décide par ailleurs de nommer comme gérants pour une période expirant à la date de l'approbation des comptes annuels de l'année 2012

Monsieur Richard HAWEL, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 28 rue J-P Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Le gérant se voit confier les pouvoirs prévus à l'article 17 des statuts de la Société et la société est valablement engagée par la signature individuelle d'un des gérants.

Il Le siège social de la société est fixé au 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: L. HEILIGER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 05 avril 2012. Relation: EAC/2012/4529. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): M. HALSDORF.

Référence de publication: 2012044057/415.

(120058747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2012.

Herald Ludwigshafen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.887.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046201/9.

(120062103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Herald Neunkirchen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.896.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046202/9.

(120062104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Hanworth Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.177.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 15 mars 2012

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Mr Alain Heinz, Administrateur de sociétés, résidant professionnellement à L L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie en tant que gérant de la Société;

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Mr Fabio Mazzoni et Mme Violène Rosati, Administrateurs de sociétés, tous deux résidant professionnellement à L L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en tant que gérants de la Société;

La Société

Référence de publication: 2012046203/15.

(120061885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Leya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 81.451.

—
Beschluss vom 29/03/2012

An Stelle von Frau Tanja FELLMANN wird Herrn Patrick FELLMANN mit Berufsanschrift in L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange zum neuen Verwaltungsratsmitglied ernannt.

An Stelle der UCI United Consultants International S.A. wird die LUX-FIDUCIAIRE Consulting SARL mit Sitz in L-2763 LUXEMBOURG, 12, rue Ste Zithe zum neuen Abschlussprüfer ernannt.

Die Mandate enden bei der Hauptversammlung welche im Jahr 2014 stattfindet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012046271/14.

(120062232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Helios Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 119.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012046206/10.

(120061766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2012.

Allianz Infrastructure Luxembourg I SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 164.966.

—
In the year two thousand and twelve,
on the sixteenth day of the month of January.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Allianz Infrastructure Luxembourg I SICAV-FIS", a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé), having its registered office at 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B164.966 and incorporated by the undersigned notary under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed dated 24 November 2011 (the "Company") and whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") under number 2979 dated 6 December 2011, on page 142948.

The extraordinary general meeting of shareholders is presided by Mr Tobias Lochen, Rechtsanwalt, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg who appoints as secretary Mrs Barbara Rybka, Rechtsanwältin, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The extraordinary general meeting of shareholders elects as scrutineer Mr Kirill Schitomirski, Rechtsanwalt, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting of shareholders having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. all the shareholders of the Company are represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by their proxies, by the bureau of the extraordinary general meeting of shareholders and the notary. This list as well as the proxies initialled "ne varietur" will be registered together with this deed;

II. all the shareholders declare having been informed in advance of the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders and waived all convening requirements and formalities. The extraordinary general meeting of shareholders is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders; and

III. the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders is as follows:

Agenda

- Decision to replace paragraph 3 of article 3 (Corporate Object) of the Articles in order to read as follows:

"The Company may, with the exception of borrowing, carry out any business which is connected with its corporate object or which is suitable to directly or indirectly serve its corporate object. The prohibition of borrowing does not include short-term borrowing for liquidity management purposes up to a maximum of 10% of the investment book value (Beteiligungsbuchwert)."

After due and careful deliberation, the following sole resolution was taken unanimously:

Sole resolution

The shareholders RESOLVE to replace paragraph 3 of article 3 (Corporate Object) of the Articles in order to read as follows:

"The Company may, with the exception of borrowing, carry out any business which is connected with its corporate object or which is suitable to directly or indirectly serve its corporate object. The prohibition of borrowing does not include short-term borrowing for liquidity management purposes up to a maximum of 10% of the investment book value (Beteiligungsbuchwert)."

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with Us notary the present deed.

Follows the German translation of the preceding text:

Im Jahr zweitausendzwoölf,

am sechzehnten Tag des Monats Januar.

Vor Uns Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg,

wurde eine außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der „Allianz Infrastructure Luxembourg I SICAV-FIS“ abgehalten, eine Aktiengesellschaft (société anonyme) in Form der Investmentgesellschaft mit variablem Kapital – spezialisierter Investmentfonds (société d'investissement à capital variable – fonds d'investissement spécialisé) mit Sitz in 14, boulevard F. D. Roosevelt, L-2450 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B164.966, gegründet nach dem Recht Luxemburgs durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 24. November 2011 (die "Gesellschaft"), deren Satzung (die "Satzung") am 6. Dezember 2011 unter der Nummer 2979, Seite 142948 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das "Mémorial C") veröffentlicht wurde.

Die außerordentliche Generalversammlung steht unter dem Vorsitz des Herrn Tobias Lochen, Rechtsanwalt, geschäftsansässig in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,

welcher Frau Barbara Rybka, Rechtsanwalt, geschäftsansässig in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zum Protokollführer bestimmt.

Die außerordentliche Generalversammlung wählt Herrn Kirill Schitomirski, Rechtsanwalt, geschäftsansässig in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zum Stimmenzähler.

Nachdem das Büro so eingerichtet wurde, hat der Vorsitzende erklärt und den Notar gebeten zu beurkunden dass:

I. alle Aktionäre der Gesellschaft auf der außerordentlichen Generalversammlung vertreten sind und dass die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien aus einer Anwesenheitsliste hervorgeht, welche von ihren Stellvertretern, dem Büro der außerordentlichen Generalversammlung und dem Notar unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste sowie die "ne varietur" unterzeichneten Vollmachten werden zusammen mit dieser Urkunde einregistriert;

II. alle Aktionäre erklären, dass sie im Voraus über die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung informiert worden sind und auf sämtliche Einberufungsvoraussetzungen und -formalitäten verzichten. Die außerordentliche Generalversammlung ist somit ordnungsgemäß zusammengetreten und kann rechtswirksam über die Tagesordnungspunkte der außerordentlichen Generalversammlung beraten und entscheiden; und

III. die Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung folgende Punkte enthält:

Tagesordnung

- Beschluss, den dritten Absatz in Artikel 3 (Gesellschaftszweck) der Satzung zu ersetzen und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

"Die Gesellschaft darf, mit Ausnahme der Fremdmittelaufnahme, alle Geschäfte betreiben, die mit dem Gegenstand des Unternehmens zusammenhängen oder ihm unmittelbar oder mittelbar zu dienen geeignet sind. Unter das Verbot der

Fremdmittelaufnahme fällt nicht eine kurzfristige Fremdmittelaufnahme zur Liquiditätssteuerung bis maximal 10% des Beteiligungsbuchwertes."

Nach sorgfältiger Beratung hat die Versammlung einstimmig folgenden einzigen Beschluss gefasst:

Einzigiger Beschluss

Die Aktionäre BESCHLIESSEN den dritten Absatz in Artikel 3 (Gesellschaftszweck) der Satzung zu ersetzen und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

"Die Gesellschaft darf, mit Ausnahme der Fremdmittelaufnahme, alle Geschäfte betreiben, die mit dem Gegenstand des Unternehmens zusammenhängen oder ihm unmittelbar oder mittelbar zu dienen geeignet sind. Unter das Verbot der Fremdmittelaufnahme fällt nicht eine kurzfristige Fremdmittelaufnahme zur Liquiditätssteuerung bis maximal 10% des Beteiligungsbuchwertes."

Da die Tagesordnung erschöpft ist und niemand das Wort ergreift, wird die Versammlung geschlossen.

Der unterzeichnende Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Personen in Englischer Sprache gehalten ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, ebenfalls auf Verlangen derselben erschienenen Personen, und dass im Falle von Widersprüchen zwischen dem Englischen und dem Deutschen Text die Englische Fassung Vorrang genießen soll.

Worüber die vorliegende notarielle Urkunde an dem am Anfang des Dokumentes erwähnten Tag in Luxemburg aufgesetzt wurde.

Nachdem dieses Dokument den erschienenen Personen, welche dem Notar nach ihrem Namen, Vornamen, Personenstand und Wohnsitz bekannt sind, vorgelesen wurde, wurde es von den besagten erschienenen Personen gemeinsam mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: T. LOCHEN, B. RYBKA, K. SCHITOMIRSKI, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 19. Januar 2012. Relation: EAC/2012/896. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.-EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

Référence de publication: 2012045535/113.

(120061341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Actia Concept, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 138.014.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 avril 2012.

Référence de publication: 2012045551/10.

(120061277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.

Bami-House S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8530 Ell, 36, Reidenerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 135.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher.

Carlo GOEDERT

Notaire

Référence de publication: 2012045591/12.

(120061521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2012.
